

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

À remettre au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du **médecin** et/ou de **l'infirmière scolaire**.

Fiche à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence.
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

**Joindre les documents justificatifs pour PAI ou PPS, PAP, PPRE :**

- **Ordonnance**
- **Notification MDPH**
- **Bilans : orthophonique, ergothérapie, neuropsychologique, psychométrique (wisc)**
- **Document de l'année 2018-2019 : PAI PAP PPRE PPS.**

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE :**

**PORTABLE :**

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

**Cette fiche n'est pas obligatoire** ; il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

Vu et pris connaissance,

Le représentant légal :

Date :

Signature :

- **DOCUMENT NON CONFIDENTIEL** à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement. Cette fiche annule et remplace toute fiche utilisée antérieurement.